

les vingt pays d'Amérique latine. Il a des missions diplomatiques dans quatorze de ces pays, soit des ambassadeurs résidents dans neuf d'entre eux et des chargés d'affaires dans les cinq autres.¹

Depuis la guerre, il y a eu un certain nombre de visites officielles et de visites d'Etat de part et d'autre, dont une mission commerciale et une mission de bonne entente en 1953 dirigée par le très hon. C.D. Howe; une visite au Brésil et au Mexique en 1958 par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. Sydney Smith; une visite officielle au Mexique en 1960 par le très hon. John Diefenbaker, alors Premier ministre, et une visite faite la même année à l'Argentine, au Chili et au Pérou par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'hon. Howard Greene. Les présidents du Mexique et de l'Argentine ont visité le Canada en 1959 et en 1961 respectivement.

La période d'après-guerre a aussi été marquée par une consolidation continue de la représentation commerciale officielle du Canada en Amérique latine² et par la conclusion de plusieurs autres accords commerciaux avec des pays latino-américains. Certains des accords commerciaux actuels remontent bien avant la Seconde Guerre mondiale; de fait, le Canada a conclu des accords commerciaux avec certains pays d'Amérique latine avant l'ouverture de missions diplomatiques au début des années 40. Par exemple, les relations commerciales du Canada avec la Colombie se fondent sur un accord britannique conclu en 1866. Le Canada est convenu, en 1935, que ses relations commerciales soient régies par un traité britannique avec la Bolivie, daté de 1911. Des accords commerciaux ont été signés avec l'Uruguay et le Guatemala en 1937. En 1941, des accords commerciaux ou des modus vivendi³ ont été signés avec l'Argentine, le Brésil, le Chili, la République dominicaine et l'Equateur. Un accord commercial a été signé en 1947 avec le Mexique, des modus vivendi en 1951 avec le Venezuela et le Costa Rica et un accord commercial en 1956 avec le Honduras.

Depuis le début des années 40, le commerce du Canada avec l'Amérique latine s'est accru considérablement. En 1941, les exportations du Canada en Amérique latine se sont élevées à 33,3 millions de dollars et les importations ont atteint 61 millions de dollars. Pour 1967, les chiffres correspondants sont 337 millions et 418 millions de dollars respectivement. Il est à noter que même si le commerce du Canada avec l'Amérique latine s'est ainsi accru considérablement au cours de cette période, le total actuel d'un peu plus de 700 millions de dollars ne représente qu'environ 3 p. 100 de l'ensemble du commerce mondial du Canada. Il est aussi à noter que la balance commerciale en faveur de l'Amérique latine est due principalement aux grandes importations canadiennes de produits pétroliers du Venezuela; à quelques exceptions près en ce qui concerne les autres pays, la balance commerciale actuelle est en faveur du Canada.

¹ Voir l'annexe I.

² Voir l'annexe II.

³ Le modus vivendi est une expression souvent utilisée pour désigner un accord commercial assez peu formel.